

## ANNEXE A NOTRE LETTRE OUVERTE AUX CITOYENS, AUX MEDECINS ET AUX POLITIQUES

### Polio : précisions et commentaires aux réactions de Mrs Peltzer, Heilporn & Van Den Bergh

Suite à la réaction de Mr Peltzer, président de l'association belge des paralysés (ABPasbl) à notre courrier du 8 avril 2011<sup>1</sup>, nous avons jugé utile d'apporter quelques précisions.

Car Monsieur Peltzer nous a notamment répondu :

«Ayant reçu entre-temps votre rapport de 8 pages (!) énumérant diverses raisons, expériences, erreurs médicales, dérapages ou avis qui m'ont paru, parfois pertinents, souvent à la limite ou farfelus comme « **la polio se guérit plus facilement qu'un rhume de cerveau ...** », je me suis permis, en vue de vous donner mon avis définitif, de le transmettre à ces deux personnalités médicales pour commentaires et critiques. »

Mr Peltzer a sollicité les avis du Dr André Heilporn, ancien directeur du CTR (rattaché au CHU Brugmann) et du Pr Peter Van Den Bergh (UCL).

Le Dr Heilporn dit notamment ceci :

« Cette réponse (d'Initiative citoyenne) est un texte tout à fait affligeant. Il témoigne des déviations dues à un usage ni ordonné ni raisonné de l'abondance des données aisément accessible sur internet. **Les fausses certitudes** auxquelles un mauvais usage peut conduire polluent de plus en plus la qualité des relations thérapeutiques saines et de confiance.

Le pourcentage de séquelles suite au nombre d'infections ne peut être comparé entre différentes sources sans faire la distinction entre l'atteinte virale à caractère généralement transitoire et celles qui passent la barrière méningée avec fixation sur les cornes antérieures de la moelle créant des dégâts définitifs. **Prétendre qu'il existe des moyens simples pour juuler l'affection neurologique de poliomyélite lorsqu'elle est manifeste est inexact.** Négliger l'atteinte initiale, manifestation de virémie générale et transitoire est irresponsable car c'est ce type d'épidémie, même peu importante, qui constitue un réservoir de virus susceptible de propager la maladie, d'entretenir le virus et affecter des personnes moins bien défendues.

**Prendre avec arrogance, contre le corps médical notamment, des références de théorie thérapeutique datant des années 1950 et 1960 est un simple non sens, lorsque l'on réfléchit à la somme de connaissances et d'expériences accumulées en un demi siècle.**  
**Les risques de complications dus au vaccin n'ont aujourd'hui aucun rapport avec la situation connue dans les années 1960.**

**Ayant été directement impliqué, comme étudiant en médecine, lors de la tragique épidémie de 1958/1959 et avoir vu les séquelles irréparables de cette maladie, je suis en droit d'affirmer que cette éradication est une victoire.**

Victoire que l'on doit à une politique de santé obligée.»

Le Pr Van Den Bergh écrit notamment ceci :

« Le texte que vous m'envoyez est délirant et **les arguments utilisés ne reposent sur aucune base scientifique.** Malheureusement il existe des "forces" qui s'opposent par tous les moyens contre **la médecine basée sur la science** et parmi elles il y en a qui s'opposent aux vaccinations (polio, coqueluche, varicelle etc.). C'est le retour au Moyen Age quand les populations étaient décimées par la peste, le choléra, la polio etc.

<sup>1</sup> <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/Reponse-a-Mr-Peltzer--president-de-l-ABPasbl.pdf>

*Dire que "le citoyen" sait tout est hallucinant tout en sachant que la polio a été éradiquée il y a environ 50 ans dans le monde occidental. »*

Il est assurément plus simple de dénigrer ou de tourner en ridicule une phrase en particulier plutôt que de faire l'effort de trouver et de lire l'ouvrage intégral, écrit par le Dr Neveu dans lequel il a pu, certes en plus de 8 pages (!), apporter plus de précisions sur la nature de ses recherches et sur les résultats qu'il a obtenus quant au traitement de divers cas de polio par le chlorure de magnésium....



Cette brochure, parue en juillet 1957, en est à sa septième édition, et connaît un succès constant en raison de la simplicité de la méthode exposée et de son efficacité.

Le docteur Neveu, devant le peu de succès de la médecine classique face à cette terrible maladie, eut l'idée d'essayer la thérapeutique magnésienne sur un enfant de 4 ans, par doses de 80 cm<sup>3</sup> de solution de chlorure de magnésium desséché dilué dans de l'eau espacées de 3 heures en 3 heures. Il a suffi de 3 doses pour amener la guérison définitive.

Ce premier succès, qui datait de 1943, fit l'objet d'une communication aux « Journées Thérapeutiques de Paris » en octobre 1947.

Par la suite, le docteur Neveu expérimenta, toujours avec le même succès, ce traitement pour des poliomyélites soignées dès les premiers symptômes et obtint des améliorations très nettes pour des malades ayant reçu à l'hôpital les soins de la technique officielle, et rentrés chez eux, au bout d'un ou plusieurs mois, avec des paralysies des membres presque complètes.

Il termine en fournissant les renseignements qu'un médecin seul peut donner, sur les symptômes de la poliomyélite, et qui permettent à chacun, sans aucune connaissance médicale particulière, de déceler l'approche de ce fléau et d'y remédier dès les premières heures.

La posologie très simple de ce traitement sans aucune contre-indication est annexée à la fin de l'ouvrage.

ISBN 2-903009-00-7

30 F

Etant donné que ce petit livre est épuisé, il nous est apparu éclairant et d'intérêt public de reprendre ici plusieurs extraits qui répondent, point par point aux objections soulevées par ces messieurs cités plus haut.

Dans la préface de l'ouvrage, on peut lire les propos de Fernand Delarue, ancien président de la Ligue Nationale pour la Liberté des Vaccinations, déjà exprimés dans son livre « Les nouveaux parias » :

En 1915, c'est en cherchant un produit capable d'assurer l'asepsie des plaies sans léser les cellules que le Pr Delbet expérimenta avec succès une solution de chlorure de magnésium. Il remarqua qu'une solution de ce sel augmentait dans une notable proportion la puissance phagocytaire des globules blancs, ainsi que leur nombre. Du pansement des plaies, il passa à une méthode plus générale de stimulation de la résistance de l'organisme à l'infection. Sa méthode « cytophyllactique » (qui protège les cellules) fut également bientôt employée contre l'anaphylaxie.

En 1932, ayant à traiter une petite malade atteinte d'angine suspecte qu'il soupçonnait être une diphtérie, le Dr Neveu lui fit prendre du chlorure de magnésium « dans le but d'atténuer les troubles anaphylactiques du sérum qu'il pensait devoir lui injecter, en attendant l'analyse de son prélèvement amygdalien ».

« Je fus surpris, le lendemain matin, de constater la guérison totale de Ghislaine avant que le résultat de cette analyse – qui était positive pour le bacille de Loeffler (diphtérie) – me fût communiqué par le laboratoire ».

Ainsi, donc, la diphtérie avait été guérie par le chlorure de magnésium : ce fut le point de départ d'une série de recherches et d'expérimentations faites par le Dr Neveu et d'autres praticiens. Enthousiasmé par les succès obtenus, à une époque où la diphtérie frappait de plus en plus fort, **en dépit de la vaccination rendue obligatoire en 1938**, devant la catastrophe de 1943-1944, le Dr Neveu désira ardemment présenter ou faire présenter un rapport à l'Académie de Médecine. **Il n'a jamais prétendu guérir à cent pour cent avec un remède miracle. Mais il avait conscience de pouvoir aider à sauver des milliers d'enfants.**

Les lettres suivantes, écrites au Dr Neveu par le Pr Delbet, font éclater **la stupéfiante obstruction de l'Académie à la divulgation d'une méthode dont elle ne conteste pas l'efficacité d'ailleurs.**

La « scène violente, presque dramatique », dont parle le Pr Delbet, dit assez quelles passions ou quels puissants intérêts dictent à l'Académie sa conduite.

Le maître mot est lâché dans la lettre du 16 novembre : « *En faisant connaître un nouveau traitement de la diphtérie, **on empêcherait les vaccinations et l'intérêt général est de généraliser ces vaccinations.*** »

Cet aveu est si scandaleux, l'étouffement qui aurait pu sauver des milliers d'enfants, mais qui aurait risqué de concurrencer une vaccination, est chose si incroyable, si inadmissible de la part de la première Société médicale de France, dont le but est justement d'assurer à la médecine le maximum d'efficacité, que je tiens à publier ci-dessous les trois lettres du Pr Delbet.

Elles constituent à mes yeux **le témoignage le plus éclatant de l'étouffement systématique des chercheurs et des techniques qui s'écartent de la seule voie autorisée : le fait que des milliers de vies humaines soient en cause est sans importance lorsqu'il s'agit d'assurer le succès des vaccinations.**

[ ... ]

A partir de 1943, le Dr Neveu eut le bonheur de constater que le chlorure de magnésium guérissait également la poliomyélite, et cela, de façon constante et radicale, **en cas d'administration précoce.**

Tous ses efforts pour propager sa méthode demeurèrent vains. Ni les succès enregistrés par les médecins qui appliquèrent la méthode cytophylactique, ni les résultats spectaculaires obtenus en agriculture, ni la campagne menée par *la Vie Claire*, à l'aide d'articles et de tracts ne parvinrent à entamer **le mur du silence**.

[ ... ]

**Le bon sens et l'observation totalement désintéressés, tiennent parfois lieu de science.** Jamais je n'oublierai les deux chiens que j'ai radicalement guéris de la maladie de Carré (**polio des chiens**). Le premier, d'ailleurs vacciné dans les règles, avait la forme américaine avec convulsions. Selon l'expression du vétérinaire, il était « foutu ». Tous deux étaient paralysés depuis les pattes postérieures jusqu'à mi-poitrine. Tous deux m'accueillirent par des bons de joie douze heures après le début du traitement.

[ ... ]

Les exemples de guérison publiés dans la brochure du Dr Neveu permettaient tous les espoirs. **Mais aucune revue ou société médicale ne signala sa parution.**

Le Dr Lépine par ailleurs, jugea opportun de publier dans la République du Centre, puis dans *La Gazette de Lausanne* du 10 juin 1959, un article visant à détourner les gens de l'engouement qui risquait de s'étendre pour le chlorure de magnésium. Il écrit :

**« Affirmer aux familles qu'elles pourraient, le moment venu, guérir la poliomyélite avec une méthode simple (administration d'un sel de magnésium) alors que l'inefficacité totale de cette méthode est amplement démontrée, constitue une pure et simple escroquerie morale ».**

**C'est alors que, par l'intermédiaire de *La Vie Claire*, M. Clerc proposa que le débat fût tranché par un jury d'honneur composé par moitié de médecins choisis par les deux parties. On pourrait ainsi sélectionner parmi les malades d'un hôpital un certain nombre de cas de poliomyélite acceptés sans contestation par chaque membre du jury, et le Dr Neveu les soignerait. S'il échouait, on publierait cet échec et la méthode du Dr Neveu, reconnue illusoire et erronée, s'enfoncerait dans le néant de l'oubli.** Mais s'il réussissait à guérir la polio comme il le prétendait, alors il faudrait faire connaître partout son succès, afin qu'aucun malade ne soit privé de ses chances de guérison.

Le Dr Neveu répondit par retour du courrier que c'était là son souhait le plus cher et qu'il se tenait prêt à subir cette épreuve.

Le Dr Lépine nia avoir porté une accusation contre le Dr Neveu, affirma avoir expérimenté la méthode dans son laboratoire **et refusa le jury d'honneur, estimant « toute nouvelle expérimentation superflue ».**

Etait-ce bien une réponse valable, alors que le Dr Neveu rapportait entre beaucoup de guérisons celle de Roseline C..., petite nièce du Dr B. ... de l'Institut Pasteur, grand ami disait-il du Dr Lépine, et **alors qu'il s'agissait de protéger des enfants de la mort ou de la paralysie ?** Cela, en guérissant les malades si le Dr Neveu avait raison, ou en dissipant l'illusion de la fausse sécurité qui détournait les mamans de la vaccination.

**Ou alors, si l'illustre savant n'avait pas de temps à consacrer à l'établissement de la vérité, pourquoi avait-il pris celui de mettre le public en garde contre le traitement de celui qui se faisait l'apôtre de cette véritable escroquerie morale ?** L'occasion était si belle de l'écraser et de ridiculiser du même coup les marchands d'illusion qui, sans être titrés, guérissaient, alors que la science avec tout son gigantesque arsenal, échoue piteusement ! Pourquoi ne pas l'avoir saisie ? Pourquoi n'avoir pas réduit à néant et au silence un adversaire plein de prétention ?

**En se refusant, face à tant de témoignages de guérisons rapportés par différents praticiens, à établir la conclusion de la polémique sur une expérimentation scientifique irrécusable, s'il est vrai que la méthode Delbet-Neveu guérit la polio, le Dr Lépine ne porte-t-il pas une lourde responsabilité ?**

Depuis, la vaccination antipoliomyélitique a été rendue obligatoire en 1964, les instituts et services de rééducation se sont multipliés, mais aucun traitement de la poliomyélite n'a été proposé.

Les agriculteurs sont heureux de guérir, à très bon marché également, la fièvre aphteuse, les mammites, le rouget du porc, la peste aviaire, etc.

Le chlorure de magnésium se trouve dans les pharmacies, souvent conditionné en paquets de 20 g. (justement la dose prescrite pour un litre d'eau par le Dr Neveu), mais théoriquement c'est pour soigner les canards, les poules, les lapins (pour le gros cheptel les agriculteurs l'achètent par bidons de 10 kg) et à la rigueur la grippe ou l'angine banale. **Mais on ne dit pas un mot, dans les milieux officiels, sur son éventuel pouvoir de guérir la polio...**

Comme pour la diphtérie, on peut supposer qu'en faisant connaître un nouveau traitement, on empêcherait les vaccinations et que l'intérêt général est de ne pas en détourner le public.

### Propos du Dr Neveu :

« Il n'existe pas, à proprement parler, de traitement efficace, actuellement connu, de la poliomyélite. Toutes les méthodes thérapeutiques qui ont été essayées n'ont donné, jusqu'ici, aucun résultat satisfaisant. Il faut bien se rendre à l'évidence.

La poliomyélite reste, à juste titre, une maladie redoutable, entre toutes, contre laquelle nos moyens de défense se bornent à des mesures d'hygiène préventives. Moyens précaires.

Les mesures d'isolement ne peuvent pas toujours être prises à temps. La fréquence des formes frustes, abortives, non paralytiques est, en effet, la règle dans toute épidémie de poliomyélite **et ces formes atténuées, qui passent inaperçues, sont évidemment extrêmement dangereuses.**

Par exemple, dans une famille, un petit malade souffre d'une angine ou d'une rhinopharyngite et guérit, après quelques jours de fièvre, mais contamine son frère ou sa sœur qui meurt, quelques temps après, de poliomyélite confirmée.

En temps d'épidémie, l'observation attentive d'un sujet, atteint d'angine rouge, permet de prévoir la poliomyélite si le médecin tient compte, dans son examen, de la *raideur douloureuse nucale et dorsale* et de la *céphalée très pénible* du malade qui se sent la tête prise, serrée comme dans un étou.

Dans toute supposition possible, la ponction lombaire peut fixer le diagnostic : la présence d'une leucocytose dans le liquide céphalo-rachidien constitue un signe à peu près certain de la maladie.

Ainsi, en règle générale, c'est par l'angine, l'angine rouge, que débute la poliomyélite. **Il faut, donc, se méfier de cette angine qui s'accompagne de raideur douloureuse de la nuque et qui risque de condamner le malade à la mort dans l'asphyxie ou à la survie dans la paralysie motrice définitive.**

**Et, surtout, il faudrait qu'il existe un traitement très simple, un traitement peu coûteux, le traitement par le chlorure de magnésium, qui, appliqué à temps, c'est-à-dire au moment de l'angine et de la raideur de la nuque ou au plus tard, à l'apparition de la première paralysie, mettrait le sujet atteint hors de danger, en quarante-huit heures, et le guérirait, ensuite, totalement.**

J'ai eu l'occasion de traiter, dans ma clientèle, plusieurs cas de poliomyélite par le chlorure de magnésium, méthode cytophyllactique qui m'avait déjà donné des résultats positifs, extrêmement intéressants, dans des affections virales chez les animaux, principalement dans la forme nerveuse de la *maladie de Carré*, ou maladie du jeune âge du chien, à virus neurotropes très voisins de ceux de la poliomyélite humaine. Je transcrirai, ici, dix observations de poliomyélite antérieure aiguë guéries totalement par le chlorure de magnésium.

[...] Je n'avais pas traité d'autre cas de poliomyélite par le chlorure de magnésium lorsque je fis ma communication sur la cytophyllaxie aux Journées thérapeutiques de Paris, en octobre 1947. Voici en quels termes j'en donnai connaissance :

« Poliomyélite.

« Je n'ai traité qu'un seul cas de poliomyélite, pendant l'épidémie de 1943, mais il est net. Il s'agissait d'un enfant de quatre ans **qui était paralysé** de la jambe gauche quand je lui fis commencer le traitement. Or, ce petit malade fut complètement et rapidement guéri par le chlorure de magnésium. »

Le Dr Neveu expose 10 observations de cas de poliomyélite traités rapidement ou relativement rapidement avec le chlorure de magnésium et aussi 10 autres observations portant sur des cas traités avec plusieurs mois de retard par cette même méthode.

**Plusieurs cas de patients traités dans de brefs délais souffraient déjà de paralysie franche au moment de l'instauration du traitement.**

Le Dr Neveu écrit notamment, au sujet de l'un de ces cas (cas du petit Bernard L., âgé de 9 ans) :

« Je ferai remarquer que la première dose de chlorure de magnésium a été administrée au petit Bernard avec environ vingt heures de retard, après le début de la paralysie du membre inférieur droit, ce qui pouvait compromettre le succès de sa guérison rapide et totale.

Il n'en a rien été. Cependant, le cas ne serait pas général et je ne manquerai pas de rappeler, de spécifier, dans la posologie et la discussion du traitement de la poliomyélite par le chlorure de magnésium, **la condition expresse d'instituer ce traitement, au plus tard, à l'apparition de la première paralysie.** »

Parmi ces cas traités relativement tôt, le Dr Neveu décrit « **trois cas très graves de poliomyélite guéris rapidement par le chlorure de magnésium** »

Dr Neveu décrit notamment le cas de la petite Florence R., âgée de huit mois, une enfant qui ne remuait plus ses bras et savait à peine remuer ses jambes.

Dr Neveu écrit notamment à son sujet : « **Les membres supérieurs de la petite malade sont inertes. Ils retombent lourdement quand on les soulève. Les jambes et les pieds ne remuent presque plus. La respiration est difficile, saccadée. Il est vraiment temps d'agir, sinon il faudra en arriver au poumon d'acier, dans la soirée.** »

Dr Neveu fait ce constat le 4 septembre 1957. Dr Neveu prescrit « deux cuillerées à café de la solution de chlorure de magnésium desséché à 20 g pour 1000, édulcorée avec un peu de sucre en poudre, toutes les trois heures. »

Il note, entre autres observations, que dès le 6 septembre, « les températures étaient normales et **l'enfant était complètement déparalysée** ». Elle continuera son traitement jusqu'au 14 septembre. **L'enfant en sort donc complètement guérie alors qu'elle serait décédée ou, à tout le moins, restée lourdement paralysée avec la seule voie de la « médecine académique » (!)**

Mais le Dr Neveu parle aussi, dans ses dix observations suivantes de l'effet intéressant du chlorure de magnésium sur des patients traités plus tardivement. Il écrit : « *Les dix observations suivantes, concernant des malades paralysés depuis longtemps, vont montrer que le chlorure de magnésium, appliqué à retardement, possède encore quelquefois une action thérapeutique très intéressante dans le traitement des séquelles de poliomyélite n'excédant pas deux mois, sauf l'une d'elles, Mariette B., traitée avec quatre mois de retard.* »

Dr Neveu décrit, entres autres, le cas d'un enfant de 13 ans, Francis L., diagnostiqué le 5 septembre 1949. Il souffre d'une paralysie du bras quand le traitement du Dr Neveu est institué le 28 octobre (avec deux mois de retard).

Dr Neveu instituera un traitement de 12 jours (125 cm<sup>3</sup> de solution toutes les six heures soit 6 litres de solution au total). « *La paralysie a disparu progressivement en huit jours, c'est-à-dire après l'absorption de 80g de chlorure de magnésium desséché.* »

Le 4 décembre, le Dr Neveu reçoit une lettre de la maman de Francis L. disant notamment ceci :

« *Je m'excuse de mon retard à vous répondre, mais je voulais être tout à fait sûre du résultat. Le résultat obtenu est merveilleux. Au bout du huitième jour, mon fils a pu reformer son biceps normalement. [...] « Sans l'intervention (du Dr Neveu), mon fils serait resté infirme de son bras gauche.* »

A propos d'un autre cas encore, le Dr Neveu écrit : « Evidemment, on ne peut pas, dans un cas de poliomyélite traité tardivement (quatre mois après le début de la maladie), espérer un retour à l'état normal. Cependant, les progrès très importants qui ont été rapidement obtenus, dans les quatre premiers mois du traitement, montrent bien l'efficacité de l'action du chlorure de magnésium dans le traitement de la poliomyélite. »

Le Dr Neveu décrit aussi le cas du petit Jean-Yves M., âgé de vingt mois.

Le 12 septembre 1956, le Dr Neveu fait le constat suivant :

« *Jean-Yves, complètement paralysé du membre inférieure gauche, incapable de se tenir debout, de marcher ou de s'asseoir, est présenté à ma consultation. Je fais commencer le traitement magnésien à 17 heures (avec trois semaines de retard) : 60 cm<sup>3</sup> de solution de chlorure de magnésium à prendre toutes les six heures, pendant trois jours.* »

Dr Neveu décrit l'amélioration au fil des jours et du suivi périodique.

Le 7 février 1957, il reçoit une lettre de la maman de Jean-Yves disant :

« *Vous m'excuserez d'avoir tant attendu pour vous donner des nouvelles de mon fils Jean-Yves que vous avez si bien soigné et guéri de la polio. [...] Aussi, cher docteur, je vous suis infiniment reconnaissante d'avoir sauvé mon fils et c'est dommage que votre traitement ne soit pas plus connu, ce qui éviterait bien des malheurs.* »

Dans la conclusion de cet ouvrage, le Dr Neveu dit notamment ceci :

« *En conclusion, il faudrait que chaque famille eût, en réserve, un litre ou deux de la solution de chlorure de magnésium desséché à 20 g pour 1000, solution qui se conserve indéfiniment, pour intervenir rapidement en cas d'alerte.*

*J'insiste encore une fois, sur ce fait qu'il y aurait un très grand intérêt de commencer le traitement cytophyllactique de la poliomyélite par le chlorure de magnésium le plus tôt possible, soit au moment de l'angine et de la raideur de la nuque.*

*Enfin, si pour quelque raison que ce soit, on n'intervient pas avant la paralysie, il serait prudent d'instituer le traitement, comme dans les cas très graves de la poliomyélite, en rapprochant les deux premières doses de la solution de chlorure de magnésium à deux ou trois heures d'intervalle et, je ne saurais trop le répéter, il ne faudrait pas ou il n'aurait pas fallu attendre au-delà de la première paralysie, c'est-à-dire perdre inutilement et dangereusement un temps très précieux.*

*Et même, et je terminerai sur ce dernier conseil, en temps d'épidémie signalée dans la région, le traitement pourrait être entrepris dès les premiers malaises généraux*



prodromiques (c'est-à-dire inauguraux) de la maladie : lassitude, courbature, céphalée, fièvre.

**La précocité du traitement de la poliomyélite par le chlorure de magnésium aurait l'immense avantage de supprimer, sur le champ, les foyers de contagion.**

La « terrible maladie » ne serait vraiment plus à craindre. »

Ces informations factuelles contredisent totalement les certitudes du Dr Heilporn quant au caractère forcément inéluctable des paralysies poliomyélitiques une fois qu'elles sont apparues. Au moment où Mr Heilporn était confronté à l'épidémie de 58-59, le Dr Neveu avait déjà expérimenté un traitement simple, accessible et efficace sur plusieurs cas de paralysies poliomyélitiques avérées et même sur des cas de séquelles poliomyélitiques plus tardivement traitées. **Nous sommes donc en droit de nous demander si les fausses certitudes de l'Establishment et son peu d'ouverture n'ont pas fait dramatiquement perdre des chances de guérison à nombre de patients.....**

Prétendre donc, comme l'a fait le Dr Heilporn, que les résultats empiriques du Dr Neveu relèvent de « la théorie thérapeutique » est donc franchement inadéquat et parfaitement inexact car ce serait là confondre la théorie à la pratique. Or, comme l'a si bien dit Claude Bernard : « **Quand le fait que l'on rencontre ne s'accorde pas avec une théorie régnante, il faut accepter le fait et abandonner la théorie.** »

En outre, le fait que ce traitement ait commencé à démontrer son efficacité il y a déjà plus d'un demi-siècle ne lui enlève pas pour autant son intérêt. Sinon on pourrait aussi en déduire que l'aspirine est un produit périmé parce que découvert il y a plus d'un siècle !

Si les observations du Pr Delbet et du Dr Neveu en sont restées au stade des observations empiriques, corroborées par celles de nombreux autres praticiens, sans passer par un stade plus officiel de publication, c'est parce que déjà à l'époque, un mur du silence avait été érigé autour d'un traitement bon marché, concurrent d'une méthode beaucoup plus lucrative...  
Déjà à l'époque, le Pr Lépine dénigrait gratuitement, en se cramponnant à ses théories tout en refusant le principe d'une évaluation scientifique comparative rigoureuse !

Ce qui pollue de plus en plus la qualité des relations thérapeutiques saines et de confiance, c'est l'arrogance croissante d'une partie du corps médical dont l'étroitesse d'esprit nous fait retourner à une pensée unique moyenâgeuse et à l'Inquisition religieuse. Avec bien entendu comme grand perdant, le patient qui, pris en otage de ces tirs de barrage sournois contre le salutaire pluralisme thérapeutique, peuvent ainsi concrètement perdre de précieuses chances de guérison.

Pour terminer, nous avons souhaité indiquer deux citations qui donnent toutes les deux à réfléchir sur la morale de ce genre de débat :

**« Notre santé est une chose bien trop importante pour la confier aux seuls médecins. » (Voltaire)**

**« Les médecins ont et continuent de favoriser le silence, leur propre silence, comme celui de leurs patients, car le silence permet de maintenir l'autorité. »**

**Dr Jay Katz**, Professeur de Droit à l'Université de Yale, médecin et expert en matière d'éthique médicale.

[http://digitalcommons.law.yale.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1006&context=ylop\\_papers&sei-redir=1#search= « Dr+Jay+Katz+Nuremberg »](http://digitalcommons.law.yale.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1006&context=ylop_papers&sei-redir=1#search=Dr+Jay+Katz+Nuremberg)